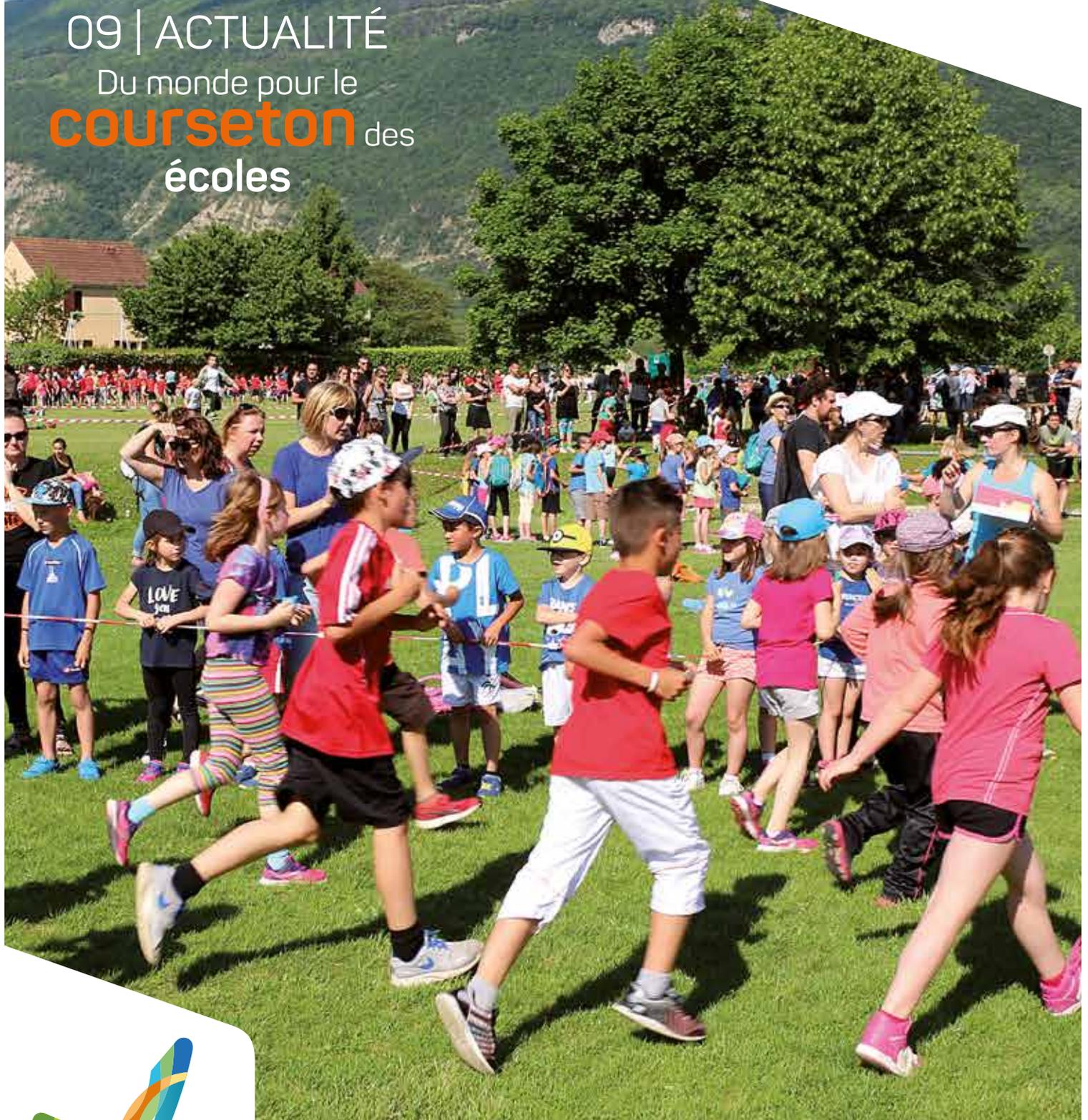


09 | ACTUALITÉ
Du monde pour le
courseton des
écoles





30^{ème} Foire au grenier

Gros succès pour le 30^{ème} vide grenier : plus de 400 exposants, des milliers de visiteurs. Le vide grenier a soufflé ses 30 bougies. 8 présidents du Sou des Ecoles de Vif (de la plus ancienne au plus récent), sur les 11 successifs, étaient présents à cette occasion.



La FNACA aide la Recherche Médicale

Le 23 mai en mairie, la FNACA a remis un chèque de 3150 € à la Fondation Recherche Médicale, résultat des entrées du traditionnel thé dansant de l'association.



Commémoration du 8 mai 1945

Près de 400 personnes étaient présentes le 8 mai pour commémorer le 72^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazie. Les jeunes du CMJ ont accompagné les élus et les anciens combattants pour déposer une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, tandis que les élèves de Corinne de Palo ont interprété le Chant des Partisans.

RETOUR EN IMAGES

Festival du Mouvement, Foire au grenier, cérémonie du 8 mai... Revivez en images les événements qui ont marqué le printemps.



Festival du Mouvement

Plus de 500 spectateurs le 2 juin dans le parc Champollion et autant le lendemain en salle polyvalente ont assisté au 7^{ème} Festival du Mouvement. Environ 400 participants sont venus des 4 coins de l'Isère pour les amateurs et des 4 coins de France pour les professionnels.



Plus de photos sur le site de la ville : ville-vif.fr

SOMMAIRE

vif mag - N° 06
juin 2017



04 ACTUALITÉ

Conseil Municipal Jeunes — Nettoyage de printemps pour l'école Champollion — Salon du SEDI — Développement du territoire — PLU : secteur Pré Gambu — PLUI et concertation — État civil — EHPAD Clos Besson — Conférence petite enfance — Courseton des écoles — Culture & animation



04

14 VIE QUOTIDIENNE

Nuisibles : comment les éviter — Qualité de vie

16 ASSOCIATIONS

Secours Populaire — Familles Rurales — La Vifouille — Le Tichodrome

17 AGENDA

Vos rendez-vous culturels et associatifs

19 INFOS PRATIQUES

État civil — Brèves

10 DOSSIER

Budget 2017 : Entretien avec Gérard Bakinn

12 VIE ÉCONOMIQUE

Bottine & Scarpin — Le P'tit Vifoiso — Piscines Bio Riva



08

ÉDITO

Guy Genet,
maire de Vif



C'est dans un contexte plus que défavorable que le Conseil municipal a voté le budget le 27 mars dernier. Malgré les fortes contraintes imposées par l'État nous réussissons pour la 3^{ème} année consécutive à acter une stabilité financière, à dégager un excédent de fonctionnement, tant utile pour investir tout en réduisant nos emprunts, à maintenir nos services et à assurer l'entretien de notre patrimoine. Tout cela sans augmenter les impôts.

C'est le fruit d'une gestion rigoureuse, certes empreinte de sacrifices internes, mais nécessaire à l'équilibre budgétaire et à la poursuite de notre politique, notamment en matière d'investissements. Car oui, il faut continuer à investir pour préparer l'avenir.

L'avenir c'est aussi la projection de notre commune à terme. Vous le savez désormais, comme toutes les villes de plus de 3500 habitants, dans une agglomération, nous devons, en 2025, disposer de 25 % de logements sociaux dans notre parc immobilier, en intégrant la mixité sociale. Nous allons donc construire pour rattraper notre retard. Mais nous ne le ferons pas n'importe comment, nous équilibrerons, répartirons, négocierons afin de préserver l'harmonie de notre ville. En attendant nous continuerons à payer les pénalités qui passent de 76 000 à 103 000 € en 2017. Je ne doute pas que chacun comprendra les nécessaires efforts à faire en ce domaine.

L'été est synonyme de festivités, de détente, de beaux jours et de lien social. Les événements, qu'ils soient communaux ou associatifs, sont multiples et nous donnent l'occasion de nous retrouver. Dès à présent, je vous donne rendez-vous à la Fête de la Musique, le 21 juin, ainsi qu'au feu d'artifice de la Fête Nationale, le 13 juillet au soir dans le Parc Champollion, qui sera l'occasion de renouer avec cette tradition,

Merci de votre écoute.

vif mag n° 06

Juin 2017

Mairie de Vif – 5 place de la Libération – 38450 Vif
Tél. 04 76 73 50 50 – accueil.mairie@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet

Rédaction : Marie-Noëlle Strecker, Cécile Lavaud

Crédit photos : service communication / archives mairie / Fotolia.

Maquette : Cécile Tassan

Impression : Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine
Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001
4 000 exemplaires.

JEUNESSE

UNE KERMESE SOLIDAIRE

Pour le dernier projet de leur mandat, les jeunes élus du CMJ 2015 ont choisi d'organiser une kermesse au profit d'une association caritative. Cette association, c'est La Locomotive, qui vient en aide aux enfants atteints de leucémie et de cancers ainsi qu'à leurs parents.

Malgré un temps mitigé qui a nécessité le rapatriement de la manifestation en salle polyvalente, la kermesse a connu un joli succès. Avec plus de 500 visiteurs sur l'après-midi, le CMJ a ainsi récolté 844 € pour la Locomotive.

Les jeunes conseillers sortants, qui se sont beaucoup investis dans cet événement, ont ainsi terminé leur mandat sur une belle note de solidarité.



AGORA JEUNESSE

Un soutien aux projets jeunes

Le 13 mai fut aussi l'occasion pour la commune d'accueillir une agora (temps d'échange et de dialogue) autour de projets de jeunes. Cette action, portée par l'association grenobloise Y-Nove, a pour vocation de permettre aux jeunes de la métropole de s'investir dans la vie locale en soutenant et en accompagnant leurs initiatives et en facilitant les échanges avec les professionnels.

Parmi les projets présentés, notons celui d'un Vifois dont l'objectif est de créer une web-radio pour les jeunes de la commune.

Affaire à suivre...



JEUNESSE

Conseil Municipal Jeunes : Les jeunes ont choisis leurs élus

Clap de fin pour le Conseil Municipal Jeunes élu en 2015. Les élections du nouveau CMJ ont eu lieu le 13 mai dernier, voyant arriver de nouvelles têtes, mais aussi quelques anciennes...

Ce samedi 13 mai a été source de bien des émotions tant pour les élus du CMJ 2015 que pour les prétendants au CMJ 2017. Les premiers tiraient leur révérence à l'occasion d'une kermesse, dernier projet de leur mandat (voir notre article ci-contre), tandis que les autres attendaient avec anxiété l'annonce du résultat des élections, à 17h. Annonce qui a provoqué beaucoup de joie mais aussi quelques larmes... Sur les 22 candidats à l'élection du Conseil Municipal Jeunes, seuls 16 ont été élus, dont 5 effectueront leur second mandat.

Avec 82 votants cette année, on note une légère hausse de la participation par rapport à 2015. Précisons que cette élection a été volontairement organisée en dehors du temps scolaire pour en faire une démarche volontaire de la part des électeurs, légitimant d'autant plus l'action du CMJ.

LES ÉLUS

Ils sont au nombre de 16 et représenteront l'ensemble des groupes scolaires de Vif, y

compris le collège, pour les deux années à venir. Il s'agit de :

- **Valentin AIMONE** : 11 ans - Malraux
- **Alecia BOKSER** : 10 ans - Reymure
- **Lucie CASES** : 12 ans - Le Massegu
- **Serena CESCHI** : 10 ans - Champollion
- **Matyss' DOMERGUE** : 12 ans - Le Massegu
- **Laura FOARE** : 12 ans - Le Massegu
- **Clémence GARREAU** : 11 ans - Champollion
- **Lily-Rose GERBAUD** : 12 ans - Le Massegu
- **Bryan GORGY** : 10 ans - Saint-Exupéry
- **Diego JUAN** : 11 ans - Champollion
- **Lorenzo LA ROCCA** : 11 ans - Le Massegu
- **Benjamin MAGGUILLI** : 10 ans - Malraux
- **Elisa MARIO** : 11 ans - Saint-Exupéry
- **Giulia MYLY** : 11 ans - Reymure
- **Nolan SAULLE** : 11 ans - Champollion
- **Aline VISSUZAINÉ** : 12 ans - Le Massegu

La première séance plénière du nouveau Conseil Municipal Jeunes se déroulera le 21 juin. Ce sera l'occasion pour les conseillers de se présenter et d'évoquer les grandes orientations de ce mandat de deux ans. Ils détermineront aussi les commissions au sein desquelles ils développeront leurs projets.

Durant tout leur mandat, les conseillers seront épaulés dans leurs missions par les professionnels du service jeunesse.

DÉCHETS

Nettoyage de printemps pour les élèves de Champollion

Dans le cadre d'un travail sur les déchets, des élèves du groupe scolaire Champollion ont enfilé leurs gants pour ramasser les débris qui jonchaient le bord de route vers la gare.

Le texte suivant a été rédigé par les élèves de la classe de CM de Mme Faure.

Dans notre classe de CM à l'école Champollion, nous travaillons depuis le début de l'année sur les déchets. En début d'année un agent de la Métro est venu nous parler du tri des déchets. Nous avons ensuite parlé des déchets dans l'école et surtout dans la cour de récréation. Chaque classe, à tour de rôle dans la semaine, ramasse les papiers qui traînent par terre. Et enfin nous sommes sortis de l'école pour aller faire le nettoyage de printemps.

Accompagnés de la police municipale pour notre sécurité et des agents techniques pour récupérer nos sacs, nous sommes partis munis de nos gants vers la Rivoire et avons rempli sur notre chemin et surtout sur le bord de la route à la sortie de Vif en direction de St Georges de Commiers plus de 7 sacs de 100 litres! C'est énorme!

De retour à l'école nous en avons reparlé et nous avons gardé cette phrase : « *Les déchets dans la poubelle et la Terre sera plus belle!* » que nous offrons à tous.



ENVIRONNEMENT

Transition énergétique : les élus visitent le salon du SEDI

Comme annoncé lors du vote du budget municipal 2017, les économies d'énergie seront une thématique majeure des futurs travaux menés par la municipalité au cours des années à venir.



Afin de mieux appréhender les enjeux de cette démarche, Guy Genet (Maire) accompagné de Gérard Bakinn (1^{er} adjoint) et Jacques Dechenaux (Conseiller municipal délégué) ont participé à la journée d'information qui s'est tenue lors du salon de la transition énergétique organisé, en avril à Grenoble, par le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI).

La thématique retenue pour cette année portait essentiellement sur les économies relatives à l'éclairage public.

Ainsi, nos élus ont pu comparer différentes approches relatives à cette thématique :

- utilisation de leds à la place de lampes au sodium ou halogène,
- système d'éclairage par détection de présence.

- diminution de l'intensité de l'éclairage durant une certaine période de la nuit,
- extinction complète de l'éclairage dans les heures les plus creuses.

Selon les futurs équipements choisis et l'état du réseau actuel, des économies importantes peuvent être réalisées. En contrepartie, des investissements plus ou moins lourds sont à prévoir. Même si les aspects environnementaux restent un élément important des futurs choix que devront prendre les élus, il est important d'inclure dans ces décisions, les aspects économiques et de confort pour les usagers.

Cette journée a permis d'avoir un éclairage récent sur l'ensemble de ces paramètres.

SANTÉ

PLAN CANICULE 2017

Dans le cadre du plan départemental de la canicule, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Vif met en place une cellule de veille.

Le plan canicule concerne les personnes seules et/ou isolées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap.

Pour être inscrit sur la liste des personnes qui feront l'objet d'un suivi, il vous suffit de vous inscrire auprès du CCAS.

Le service *Maintien à domicile* du CCAS se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles.

**CCAS de Vif – Espace
Olympe De Gougues
Place Jean couturier
38450 Vif
TÉL 04 76 73 50 55**

URBANISME

Développement du territoire : La nouvelle donne de l'urbanisation

Le PLU dont la compétence est désormais métropolitaine, devient PLU Intercommunal (PLUI). Les communes décident de moins en moins de leur urbanisation. Le temps de l'étalement urbain des années 80/90 comme celui des surfaces minimums pour construire, est bel et bien fini.

Après la densification imposée par le SCOT, l'État a légiféré et contraint les communes de plus de 3500 habitants, dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, à avoir 25 % de logements sociaux sur leur territoire (Loi SRU : Solidarité Renouvellement Urbain, confortée par la loi Duflot) au terme de 2025.

Par ailleurs, ces lois se caractérisent par un ensemble de mesures visant à privilégier la mixité sociale et la densification des zones déjà bâties. En d'autres termes, les communes, telles que Vif, sont tenues de rattraper leur retard et de construire des logements sociaux, intégrés à des ensembles immobiliers plus vastes. Le retard se chiffre à de près de 400 logements sociaux pour notre ville.

Par ailleurs, dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat) de la prochaine période 2017-2022, dont la progression se fait en étapes triennales, la commune a prouvé son engagement social en fixant des objectifs en cohérence avec le développement de son territoire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un contrat de mixité sociale avec la METRO et l'État dans l'objectif de trouver des solutions aux besoins de logements.

Tous ces éléments, législatifs ou contractuels, conduisent désormais la Municipalité à imposer un pourcentage

élevé de logements sociaux aux opérations, afin de respecter ses objectifs imposés par l'État.

QUE PEUT-IL SE PASSER SI LA COMMUNE N'ATTEINT PAS LES QUOTAS FIXÉS DANS LES PLANS TRIENNAUX OU N'HONORE PAS SES CONTRATS ?

- Une pénalité est appliquée en fonction du nombre de logements sociaux manquant pour arriver à 25 %. Depuis 2014, Vif paie cette pénalité (103 000 € pour 2017, 76 431,85€ pour 2016, 77 234,81€ pour 2015 et 76 231,23€ pour 2014)
- La commune peut être mise « en carence ». C'est le cas de 14 communes dans l'agglomération dont Vif. La pénalité peut être très alourdie. Elle peut être multipliée par 5 et le droit de préemption peut être transféré aux services de l'État.
- Tout comme le Préfet, la METRO peut agir par le PLU. Elle peut également préempter le terrain d'assise du projet et peut décider de faire 100 % de logements sociaux (dans la mesure de la rentabilité de l'opération tout de même).

POURQUOI VIF A DES RETARDS DE CONSTRUCTIONS ?

- La moitié de l'espace préférentiel de développement, défini par le SCOT, est exposé aux risques naturels (inondations, chutes de pierres, etc). Cela a donc participé à freiner la création de logements locatifs sociaux.
- Le PLU de 2007 est obsolète et n'est plus adapté à ces enjeux du fait des récentes lois. L'obligation d'atteindre 25 % de



FABIEN MYLY
Adjoint en charge
de l'urbanisme,
de l'aménagement
et de l'habitat

logements sociaux d'ici 2015 n'a pas été anticipé dans le document d'urbanisme en vigueur.

- De 2010 à 2014, la modification du calcul des bilans triennaux a abouti à une sous-représentation du nombre de logements livrés sous la dernière période triennale.
- Les zonages établis par l'État* pour définir les financements des bailleurs sociaux (zone 3 pour Vif) ainsi que les avantages proposés aux investisseurs (Zone B1- Loi Pinel) contribuent à la frilosité des opérateurs à lancer une opération incluant du logement social sur Vif.

QUE VA FAIRE VIF POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS ?

Afin d'atteindre ses objectifs et démontrer sa volonté, la commune a travaillé avec la Préfecture, la Métropole et l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné afin de contractualiser ses engagements dans un Contrat de Mixité Sociale, à conclure sur la période 2017-2019.

De forts engagements ont été pris sur d'importantes opérations (Secteur Sous le Pré, Visitation, ancienne gendarmerie, avenue de Rivalta), tout en effectuant des négociations sur les opérations les plus modestes. Ces engagements, associés à une démarche menée en parallèle concernant le conventionnement de logements privés, devrait permettre à la commune de Vif de rattraper de façon significative son retard en matière de production de logements sociaux.

* 3 zones sont définies et fixent les coûts au m² des différents logements sociaux.

URBANISME

Élaboration partielle du P.L.U : secteur de Pré Gambu

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration sur le secteur de Pré Gambu par Grenoble Alpes Métropole, instance qui exerce désormais la compétence en matière de PLU. Suite à l'avis du commissaire enquêteur sur la première version proposée en enquête publique, un nouveau travail a été produit, prenant en compte les différentes remarques émises.

Ainsi, une enquête publique complémentaire présentant les dispositions retenues est prévue à partir du 21 juin 2017 dès 8h30 du matin jusqu'au 7 juillet 2017 à 13h00. Durant cette période, le dossier d'élaboration partielle sera consultable aux heures d'ouverture de la mairie. Le commissaire

enquêteur assurera 3 permanences en mairie afin de présenter le dossier et recueillir les demandes diverses relatives à cette procédure. Ces permanences se dérouleront aux dates suivantes : le jeudi 22/06 de 13h30 à 17h30, le mercredi 28/06 de 16h à 18h et le vendredi 07/07 de 10h à 13h.

CONTACTS

- Mme Maury - Grenoble-Alpes Métropole Direction Planification Territoriale et Urbanisme - Le Forum - 3, rue Malakoff - CS 50053 - 38031 Grenoble cedex
Tél : 04 76 59 59 59.
- Service urbanisme - Ville de Vif
Tél : 04 76 73 50 53 - urbanisme@ville-vif.fr

URBANISME

PLUi et concertation



En parallèle de la procédure évoquée ci-dessus, Grenoble Alpes Métropole élabore un PLUi venant remplacer le PLU actuel à l'horizon 2019-2020. Dans ce cadre-là, un important travail est effectué par les élus et services de la Métropole et des communes. Des étapes de concertation de la population sont également régulièrement organisées par la Métro sous différentes formes.

Le 25 mars dernier, la Métro a ainsi organisé et animé à Vif un groupe de travail composé de citoyens du territoire communautaire tirés au sort. L'objet de ce séminaire touchait à la revitalisation des centre-bourgs. Il a ainsi été identifié que

l'attractivité des cœurs de ville s'appuyait sur la valorisation commerciale et patrimoniale. Dans ce cadre-là, il a été convenu que la qualité des espaces publics et des places urbaines est fondamentale. D'autres échéances sont prévues dans le processus de concertation. Ainsi, le 6 juillet prochain à 18h30 se tiendra à la salle des fêtes de Vif, rue du polygone, une réunion publique ouverte à tous concernant le PLUi.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.lametro.fr/958-la-concertation-sur-le-plui.htm

<http://participation.lametro.fr/>

www.facebook.com/pluiLametro

ÉTAT CIVIL

DU CHANGEMENT POUR LES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectue, de la même façon que pour les demandes de passeport, auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil (DR). **Vous pouvez effectuer votre demande dans la mairie de votre choix** sur l'ensemble du territoire français (déterritorialisation du recueil des demandes).

Dans le département de l'Isère, 27 communes sont équipées de l'Isleard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domène, Échirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte St André, La Mure, La Tour-du-Pin, Le Bourg d'Oisans, Le Pont-de-Beauvoisin, Le Pont-de-Claix, Mens, Meylan, Roussillon, St Egrève, St Marcellin, St Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron, Villefontaine.

La commune de Vif a modifié ses modalités d'accueil pour répondre à la forte augmentation de la demande suite à la mise en place de ce nouveau dispositif. **Tout dépôt et retrait de CNI et passeport se fait maintenant uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi. La commune est équipée d'un seul dispositif de recueil, il est donc conseillé d'anticiper les demandes pour tenir compte du délai de prise de rendez-vous.

> Plus d'informations sur la constitution du dossier : ville-vif.fr

Les cas particulier des CNI prolongé de 5 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la CNI est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager en Europe avec votre CNI, il est recommandé de prendre contact avec la mairie.

EHPAD

De l'opérette pour les anciens

Le 17 mai dernier, plusieurs membres de l'association Alp'Opérette ont interprété un répertoire de 23 chansons devant les résidents de l'EHPAD Clos Besson. De Charles Aznavour à Offenbach, en passant par Francis Lopez, les huit chanteurs vêtus de costumes chamarrés, ont ravi tant les oreilles que les yeux des spectateurs.



Des bénévoles impliqués auprès des résidents

Une dizaine de bénévoles se rend chaque mercredi après-midi auprès des résidents pour animer différents temps :

- chant, musique, poèmes...
- jeux de loto, dominos, belote

Le mercredi matin, une petite équipe accompagne les résidents pour les aider à préparer une salade de fruits ou des légumes pour les besoins du cuisinier.

Jouer, chanter...raviivent leur mémoire ; ces résidents sont heureux et leur joie se lit sur leur visage.

Et pour nous les bénévoles, leur joie, leur sourire sont comme un cadeau !

Vous avez un peu de temps ?
Vous avez des idées ?
Nous serions heureux de vous accueillir.
N'hésitez pas à prendre contact avec l'Ehpad 04 76 73 57 10

CLOS BESSON : UN EHPAD OÙ IL FAIT BON VIVRE

Depuis près de 20 ans, l'EHPAD Clos Besson accueille les personnes âgées dont le niveau de dépendance ne permet plus leur maintien à domicile dans des conditions satisfaisantes.



Un EHPAD est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Ce terme a remplacé depuis quelques années l'appellation « maison de retraite » et correspond beaucoup mieux à sa vocation.

QUEL EST LE STATUT DE L'EHPAD DE VIF ?

C'est un établissement public territorial géré par le CCAS de Vif. Le prix de journée est payé par les résidents ou leur famille pour l'hébergement et la dépendance. L'assurance maladie verse une dotation pour les frais relatifs aux soins. Le coût restant à charge des résidents est en 2017 de 1983 € par mois incluant tous les services rendus. L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale et est conventionné au titre de l'allocation logement.

À QUOI RESSEMBLE L'EHPAD DE VIF ?

L'EHPAD Clos Besson est situé Rue Champollion en face de la maison du même nom, bénéficiant d'une implantation idéale proche du centre-ville. Il accueille depuis 1998, 45 personnes en chambres individuelles ou à deux lits réparties sur deux étages. La superficie des chambres (30m²) permet d'installer le mobilier médicalisé nécessaire (lits à hauteur variable) et les propres meubles du nouvel arrivant. Celui-ci s'installe ainsi dans un domicile privé tout en bénéficiant des services et de la sécurité offerts par la structure.

QUE PROPOSE L'EHPAD À SES RÉSIDENTS ?

Les missions de l'établissement peuvent se décliner en trois pôles :

• Les prestations hôtelières :

Une société privée est en charge de la préparation des repas. Un cuisinier est sur place matin et soir pour une meilleure adaptation des mets servis aux goûts et aux besoins de nos anciens. L'entretien du linge, le ménage sont à la charge de la maison.

• Les soins :

Chaque résident est suivi par le médecin traitant et les auxiliaires médicaux (kinésithérapeute, pédicure, etc.) de son choix. La maison emploie trois infirmières et douze auxiliaires de soins chargées du suivi des traitements et de la prise en charge au quotidien de toutes ces personnes qui demandent beaucoup d'attention.

• L'animation :

De par sa capacité limitée, la structure reste un lieu de vie convivial, familial. Un programme quotidien d'activités variées est proposé par notre animatrice et les bénévoles (gymnastique douce, chants, activités manuelles, loto etc...). Tout au long de l'année, des après-midi festives sont organisées avec le concours de chanteurs, musiciens, danseurs. Des sorties à la belle saison et des rencontres intergénérationnelles sont prévues.



— L'équipe de l'EHPAD Clos Besson —

CONFÉRENCE

Petite enfance : accompagner le développement moteur de bébé

Vendredi 7 avril, en salle du conseil, plus de 80 personnes ont assisté à une conférence sur le développement moteur du bébé, de la naissance aux premiers pas. Parents, étudiants et professionnels de la petite enfance ou encore professionnels de santé, venus de tout le département ont écouté Michèle FORESTIER, kinésithérapeute, prodiguer ses conseils et ses recommandations pour accompagner au mieux bébé.

De manière simple et pédagogique, Michèle FORESTIER a présenté le chemin naturel qui conduit le nourrisson de la position « sur le dos » à la marche autonome et tout le bénéfice qu'un bon développement peut apporter. Elle compare ce parcours à la construction d'une maison : il faut des bases bien solides pour passer à l'étape suivante.

Aucune culpabilisation, chaque enfant effectue ses apprentissages à un rythme différent selon sa nature et en fonction du milieu dans lequel il évolue. L'important est d'être vigilant à respecter ce rythme. Ne pas assoir un enfant qui ne se met pas

seul dans cette position, ne pas le mettre debout, ne pas le faire marcher... En revanche, il faut lui proposer des solutions qui permettent d'arriver à se mettre dans ces positions.

L'important est que l'enfant soit libre de ses mouvements. Le conseil est d'éviter toute situation qui « emprisonne » l'enfant de manière prolongée : transat, anneau et transat de bain... Proscrire l'utilisation du trotteur (yopala) qui met l'enfant en danger au-delà des dégâts possibles sur son développement moteur (le trotteur est d'ailleurs interdit dans plusieurs pays dont le Canada).

La conférence était illustrée de bout par des photos qui démontrent que cette liberté de mouvement, nécessaire au bon développement moteur du bébé, est facilement réalisable par tout le monde à son domicile.

Toutes ces étapes et les propos de Michèle FORESTIER sont présentés dans son livre *De la naissance aux premiers pas*, paru aux éditions ERES.

PRINTEMPS

3ÈME FOIRE DE PRINTEMPS

Le 22 avril, la commune organisait la troisième édition de sa Foire de Printemps, en partenariat avec le Club des Commerçants de Vif. Les visiteurs se sont déplacés nombreux, pour dénicher quelques plants et bons conseils de jardinage, ou simplement pour passer un bon moment en famille, sur les airs de guitare et d'accordéon de la Cie Mine de Rien (notre photo). Les enfants ont particulièrement apprécié les activités à leur disposition (poney, trampoline). Bref, une journée réussie sous un soleil printanier.



CULTURE

DE BELLES RENCONTRES À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre de sa programmation, la médiathèque Champollion-Figeac a invité les Vifois à rencontrer plusieurs auteurs qu'elle recevait dans ses murs. Ainsi, le 6 avril, Serge Joncourt est venu présenter son roman *Repose-toi sur moi* (Ed. Flammarion), pour lequel il a reçu le Prix Interalliés 2016. Le même jour, ce sont les collégiens qui ont pu profiter de la présence de Cathy Ytak, auteure du *Livre de géographie qui voulait voyager avant de s'endormir* (Ed. Syros), sur lequel les élèves ont travaillé. Enfin, le 13 mai, c'était au tour de Cécile Coulon de présenter son dernier livre *Trois saisons d'orage*, paru en début d'année aux éditions Viviane Hamy.



SPORT

Du monde pour le Courseton des écoles



— Le 26 mai, le courseton a réuni près de 600 élèves —

Rendez-vous annuel des écoles de Vif, le courseton a réuni 26 classes, soit près de 600 élèves sur un parcours de 300 m pour les plus petits et de 360 m pour les plus grands.

Les parents étaient au rendez-vous pour épauler les organisateurs et pour encourager les coureurs, et ont largement contribué à la réussite de cette matinée.

Cette rencontre était organisée sous l'égide de l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires), avec le soutien logistique de la commune.

FINANCES

BUDGET 2017

ENTRETIEN AVEC GÉRARD BAKINN

Adjoint au maire délégué
au budget et aux finances



5 axes forts caractérisent le budget 2017 :

- ⇒ maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ⇒ priorité donnée à la politique d'investissement et à la rénovation énergétique
- ⇒ poursuite du soutien à la vie associative locale
- ⇒ modernisation du service public

Le 27 mars, lors de sa séance, le Conseil municipal a approuvé le budget primitif et les taux d'imposition pour l'année 2017. Ce budget s'inscrit dans un contexte national de plus en plus contraignant, illustré par une baisse exponentielle des dotations de l'État. Nous devons aussi faire face aux transferts de compétences et à la baisse de l'attribution de compensation versée par la METRO.

Face à cela, nous sommes confrontés à une hausse des prélèvements, pénalité SRU, pour le non-respect des quotas de logements sociaux, qui passe de 76 000 à 100 000 €, hausse de notre contribution au FPIC (Fond de Péréquation Intercommunale), contribution supplémentaire à la METRO pour l'entretien des ouvrages d'arts.

Transfert des cartes d'identités aux seules communes qui ont une borne biométrique, ayant pour conséquence le report sur Vif d'une grande partie de la population du sud et du Trièves, nouvelles procédures de PACS, etc. : tous ces points impactent directement notre collectivité par une surcharge de travail pour les agents.

Cet état des lieux montre que le désengagement de l'État au détriment des collectivités locales se poursuit et s'accroît.

Nous ne pouvons faire face à cette baisse des recettes qu'en réduisant nos dépenses de fonctionnement.

La stratégie financière de rigueur que nous avons déployée depuis 2014 et l'implication des élus, des cadres et de tous les agents de la collectivité dans la maîtrise des coûts nous permettent de maintenir un bon niveau de service à la population, malgré un budget contraint et sans augmentation des taux d'imposition.

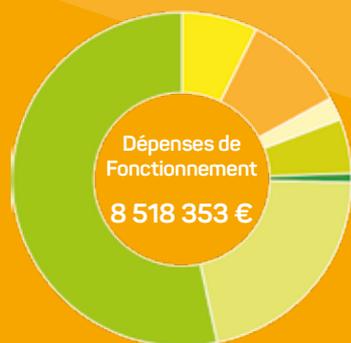
Dans ce contexte :

- **Les taux d'imposition resteront stables pour 2017,**
- Les budgets **vie scolaire** et **écoles** sont en hausse de 5 et 6 %,
- Le budget culture est en hausse de 15 %,
- Le montant de la subvention aux associations reste inchangé. Par contre, nous avons renforcé l'effectif du service « **vie associative** » pour un meilleur support aux associations.

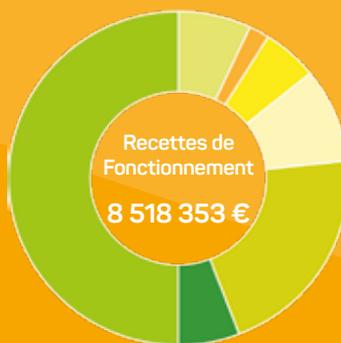
Les chiffres clés du budget 2017

8,5 M€ = budget de fonctionnement
4,3 M€ = budget d'investissement
427 864 € = subvention CCAS et EHPAD

84 300 € = travaux dans les écoles
333 508 € = travaux dans les bâtiments publics



■ Masse salariale : 4 545 020 € ; ■ Achat de fournitures et services : 1 843 721 € ; ■ Autofinancement : 832 000 € ; ■ Autres : 593 420 € ; ■ Subventions divers EPCI et CCAS : 442 914 € ; ■ Frais financiers : 206 890 € ; ■ Subventions aux associations : 54 388 €



■ Impôts des ménages : 4 263 630 € ; ■ Dotations et participations : 1 775 680 € ; ■ Dotations de la Métro : 776 190 € ; ■ Produits des services : 575 708 € ; ■ Autres taxes : 511 258 € ; ■ Loyers et droits de place : 445 565 € ; ■ Produits divers : 170 322 €



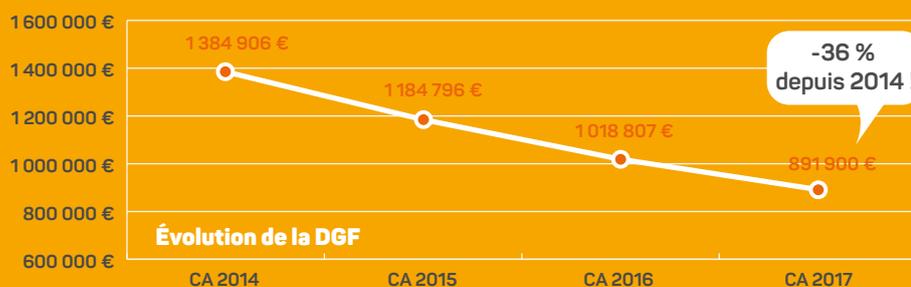
■ Opérations en cours : 1 059 065 € ; ■ Immobilisations corporelles : 1 032 009 € ; ■ Opérations d'ordres dans la même section : 1 025 100 € ; ■ Emprunts et dettes assimilés : 831 704 € ; ■ Dépenses imprévues : 151 761 € ; ■ Immobilisations incorporelles : 147 100 € ; ■ Travaux en régie : 80 000 € ; ■ Subventions d'équipement versées : 32 200 € ; ■ Opérations d'ordre entre sections : 795 €



■ Produit des cessions d'immobilisations : 1 933 493 € ; ■ Avances / demandes corporelles : 1 025 100 € ; ■ Virement de la section de Fonct. : 832 000 € ; ■ Op. d'ordre entre sections : 307 900 € ; ■ Créances sur autres établissements publics : 167 807 € ; ■ Dotations fonds divers réserve : 60 700 € ; ■ Subventions : 32 734 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Une DGF en baisse constante depuis 2014



La commune de Vif a ainsi perdu plus de 493 000 € de recettes en provenance de l'État et plus de 663 000 € de recettes en provenance de la Métropole !

De fait, le transfert de charges opéré en 2015 n'induit pas une baisse de nos dépenses à due proportion. Entre 2014 et 2017, l'attribution de compensation a baissé de 58,8 %. En effet, elle était de 1 127 799 € en 2014 contre 464 390 € en 2017.

La politique d'investissement

Tous les investissements structurants (la rénovation complète de l'école Malraux, la rénovation de la salle polyvalente, la construction du gymnase, l'extension du cimetière, la construction de la nouvelle gendarmerie) ont été réalisés. Nous allons nous focaliser maintenant sur le patrimoine communal, notamment en ce qui concerne les économies d'énergies ce qui fera baisser nos coûts de fonctionnement et nous permettra de conserver un bon niveau de service à la population.

En 2017, l'effort d'équipement de la ville atteint 2,27 M€

- Une attention sera portée à l'entretien des espaces publics, l'embellissement et la propreté des lieux urbains, en prenant en compte les enjeux environnementaux.

- des actions en faveur de l'aménagement de la ville seront conduites. Il s'agit de finaliser les projets d'aménagement lancés (Sous Le Pré) et d'équiper les zones foncières en notre possession (La Visitation, l'ancienne gendarmerie, etc.) afin de répondre notamment aux besoins des jeunes Vifois qui cohabitent.

- La rénovation des équipements publics sera engagée, les bâtiments étant devenus de véritables passoires énergétiques (la mairie, la Fourmi, les salles associatives). Ces travaux s'inscrivent dans un plan pluriannuel financé avec le partenariat de l'État, de la Région et de l'Europe.

- L'accessibilité de la ville sera améliorée, en prenant en compte les personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons, à cet effet, mobiliser la Métropole pour la création de déplacements en modes doux (pistes cyclables, chemins piétons, passerelle sur la Gresse, etc.).

- Le renouvellement des postes informatiques s'inscrit à l'identique dans un plan pluriannuel. La modernisation des outils de travail est intégrée dans le budget, elle constitue un véritable atout pour les services municipaux. L'extension et la sécurisation des réseaux wifi est prévue au budget 2017.

Notre action budgétaire reste centrée sur notre priorité politique qui est de rester à l'écoute des besoins de nos concitoyens pour proposer un service public de qualité conforme à leurs attentes.

NOUVEAUX COMMERCES

Bottine & Scarpin



Le 17 mars, après deux mois de travaux, Bérangère GUERIN et Nathalie DHUIEGE ont ouvert leur boutique de chaussures sur la place des Onze Otages : Bottine & Scarpin

À 43 ans, Nathalie n'est pas complètement étrangère à cette activité de chausseur puis qu'elle a occupé le métier de podologue pendant 20 ans.

Bérangère, quant à elle, a 42 ans et habite Vif depuis 10 ans, ville dont elle nous confie être tombée amoureuse. Longtemps assistante familiale, elle a ensuite exercé la profession d'assistante maternelle. En parallèle, elle a monté il y a 4 ans, un site de vente en ligne de vêtements d'occasion pour bébé, sous le statut d'auto-entrepreneur.

Les deux femmes se sont rencontrées grâce à une amie commune et c'est incidemment,

au cours d'un repas, qu'elles ont découvert qu'elles avaient un désir commun : ouvrir un commerce. « En à peine une heure, nous avons décidé de l'ouvrir ensemble », nous confie Nathalie.

« Nous voulions faire ce projet à deux », ajoute Bérangère, « pour garantir une vie de famille équilibrée et un confort de vie ».

Bérangère et Nathalie proposent des chaussures pour hommes et femmes, de la maroquinerie, des étoles et bientôt des bijoux dans leur boutique. Elles travaillent avec des marques françaises ou européennes et ont à cœur de choisir des produits de qualité. Pour autant, elles s'adressent à toutes les bourses puisque leur gamme de chaussures s'étend de 25 € à 159 €.

« Nous souhaitons que chacun puisse trouver chaussure à son pied sans devoir se déplacer dans un centre commercial », expliquent-elles.

En quelques semaines, la boutique connaît déjà un certain succès. Souhaitons-leur de continuer sur cette lancée.

Bottines et Scarpin

2 Place des Onze Otages
Tél. 09 52 61 23 70

NOUVELLE ENTREPRISE

PISCINES BIO RIVA



En janvier 2017, Christian Nier a ouvert son entreprise Bio Riva, qui propose des piscines paysagères uniques et personnalisables, construites dans des matériaux naturels.

Dans le métier depuis 1981, Christian Nier se définit lui-même comme étant un « gars du bâtiment ». Depuis ses études à l'école des Arts Décoratifs de Grenoble, il a toujours travaillé dans ce secteur, soit en tant que salarié, soit en tant que gérant, plutôt dans la branche de la rénovation. Après une petite incartade de 2 ans dans le textile, il a même occupé le poste de directeur des travaux à Grand'Place dans la cadre du programme d'extension et de rénovation du centre commercial conduit entre 2000 et 2001.

En juillet 2016, un ami lui parle du concept des piscines Bio Riva. Ces piscines, venues tout droit d'Italie, utilisent des techniques de construction différentes des bassins traditionnels, tout en restant dans des gammes de prix similaires aux piscines en béton. La marque n'étant pas encore implantée en France, il s'agissait pour Christian d'une opportunité à étudier. Après un temps de réflexion quant à la viabilité de ce projet, il décide de se jeter à l'eau.

« Travailler dans la construction de piscines est très agréable », nous confie-t-il. « Même si l'on reste dans le bâtiment, c'est une autre approche. Comme on touche aux loisirs, cela intéresse toute la famille. Chacun peut participer au projet. »

Au bout de 6 mois d'existence, Christian Nier a déjà établi de nombreux contacts, notamment avec des architectes spécialisés dans les projets paysagers. S'il travaille pour les particuliers, son objectif à long terme est aussi de s'implanter dans des centres aquatiques, des résidences de vacances ou des groupes hôteliers.

Piscines Bio Riva - Christian Nier
06 25 32 64 93
piscines.bio.riva@gmail.com
www.piscines-bio-riva.fr

Le P'tit Vifois



La jolie Place des Onze Otages accueille depuis fin mars un nouveau commerçant : Eric TISSOT, gérant du nouveau snack-bar « Le P'tit Vifois ».

Après quelques années passées à travailler dans une société de lavage, puis après avoir exercé dans la vente de bois de chauffage, Eric TISSOT est tombé par hasard sur la vente de ce fonds de commerce qui, à l'époque, n'était qu'un bar. La réflexion a fait son chemin dans son esprit : un travail en liaison avec le public, une profession offrant des tâches diverses et variées, une autonomie de gérance... tout cela correspondait à ses aspirations. Il s'est décidé, il a franchi le pas et « Le P'tit Vifois » a vu le jour.

C'est désormais un café refait à neuf, sobre mais accueillant, avec une terrasse agréable

et ensoleillée, près de la fontaine, qui vous invite à vous détendre, au calme, en toute convivialité.

La nouveauté, nous dit Eric TISSOT, c'est le snack. À partir de mi-juin, il proposera à sa clientèle de déguster, au soleil ou en intérieur, quelques plats simples, traditionnels ou rapides pour les personnes pressées. Le croque-monsieur, les grandes salades composées, le sandwich, mais aussi le steak frites feront parties du menu. Les cuisines sont en cours d'installation. Tout devrait être prêt pour le 15 juin.

En deux mois la clientèle commence à se fidéliser. Gageons que ce lieu va devenir un des rendez-vous de Vif, entre amis, copains, collègues pour trinquer ou déjeuner ou tout simplement pour boire son café seul ou accompagné.

Le P'tit Vifois

12 Place des Onze Otages
04 56 59 63 99

Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITE

1

RÉUSSIR ENSEMBLE L'AVENIR DE VIF

Le budget a été voté, le compte administratif également. Après trois ans de travail et de rigueur, nous arrivons enfin à dégager un excédent budgétaire. La partie n'est pas gagnée pour autant. De nouvelles charges se profilent à l'horizon, côté gouvernemental et côté METRO. Qu'en sera-t-il de la taxe d'habitation ? De la dotation de l'État ? Qu'en sera-t-il du montant prélevé pour les ouvrages d'art ? Pour la culture ? Quelle sera la politique gouvernementale en matière de TAP ? Pour le moment nous sommes encore dans l'expectative.

« Gouverner c'est prévoir », nous nous rangerons à cette pensée d'Emile De Girardin tant que nous ne serons pas fixés sur les perspectives qui risquent de peser sur nos finances. N'en déplaise à certains, nous maintiendrons, de ce fait, une politique de rigueur, sans pour autant toucher aux services à la population et au développement de Vif.

À la rentrée, le 9 septembre, se déroulera le traditionnel forum des associations, réunissant tous les acteurs du tissu associatif. Il y a plus de 120 associations à Vif, preuve du dynamisme local. Elles travaillent et s'engagent aux côtés de la ville et de ses habitants, que ce soit pour le festif, les loisirs, le lien social, le sport, l'environnement le socio-culturel ou le culturel. Leur investissement est remarquable. Elles font beaucoup, souvent avec peu, et nous les remercions et les soutenons en cela. Nous serons présents à leurs côtés à cet évènement. Venez nombreux à cette incontournable rencontre.

Excellentes vacances à toutes et tous.

GROUPE MINORITAIRE

vifplus@gmail.com
07 81 19 38 73

2

VIF PLUS, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Les artisans du changement...

À l'heure où des changements importants se jouent à l'échelle de la France et au-delà des soutiens des uns et des autres, nous voulons recentrer cette chronique sur les citoyens que nous sommes tous. Bien sûr nous devons attendre des décideurs et des législateurs qu'ils tentent d'améliorer les conditions de vie des Français. Ils se doivent d'être exemplaires et irréprochables, au service de l'intérêt public pour être crédibles à nos yeux. Ils se doivent d'être lucides mais ouverts et bienveillants à l'égard de tous les habitants de cette planète dont nous ne sommes que locataires avec le reste des espèces animales et végétales. Ils nous doivent transparence et respect et nous leur devons aussi. L'évolution d'une société ne peut aller dans le bon sens que si chacun et chacune d'entre nous retrouve ses manches. Par le travail physique, intellectuel ou au service des autres, par l'investissement dans le monde associatif au service de la solidarité, du sport, de l'environnement, des loisirs, de la culture, de l'éducation ou de la citoyenneté, nous pouvons défendre et faire progresser les valeurs qui font que notre vie vaut d'être vécue. N'attendons pas tout des décideurs, nous sommes les premiers artisans de la réussite ou de l'échec et les politiques sont le reflet des hommes et des femmes qui les ont portés. Ils ne font que nous représenter ; l'avenir est surtout entre nos mains.

Vos élus Vif Plus : Marie Anne Parrot, Colette Rouillet, Bernard Riondet.

GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

vivreensemblevif@orange.fr
www.vivreensemblevif.canalblog.com

3

VIVRE ENSEMBLE À VIF

Le groupe opposition de gauche a voté contre les critères de subventions aux associations.

Nous déplorons de n'avoir pas été associés, nous sommes face à des critères hasardeux. Quel message transmet l'actuelle majorité aux associations par des choix qui donnent lieu à des comptes d'apothicaire ? Mettez une base de 59%, puis ajoutez 10%, moulinez le tout, puis rechangez encore quelques chiffres !

Résultats : On enlève 9 € à l'amicale Yoga et on rajoute 3 € à l'écran vagabond... Le Tichodrome, le Club Alpin Français ou tels club de sport sont amputés de quelques euros car leur siège social n'est pas à VIF : bravo pour la considération portée à ces associations qui comptent de nombreux Vifois.

Certaines associations voient leurs maigres subventions baisser car elles n'ont pas « d'activités » sur la commune. Traduction : pour cette majorité, une activité c'est une buvette ou un thé dansant...

Cerise sur le gâteau (ou insolence ?) : après répartition, il reste... 22 euros pour attribution d'une subvention exceptionnelle ! Que se passera-t-il si de nouvelles associations se créent ? Les montants des autres baisseront ?

On nous parle de transparence, les critères n'auront jamais été plus opaques, ou bêtement comptables. Nous aurions pu établir par exemple des critères sur l'engagement auprès des jeunes, la protection de l'environnement ou le maintien d'un lien social. Mais non Monsieur le Maire,, vous préférez faire des choix dépourvus de sens, sans considération des associations, de leurs dirigeants, de leurs bénévoles, de leurs adhérents.

Brigitte Périllié, Loïc Biot, Frédérique Chanal, Guy Guerraz

QUALITÉ DE VIE

HALTE AUX BRUITS !

Les bruits de voisinage sont souvent source de stress et d'énerverment et débouchent fréquemment sur des contentieux entre voisins.

Voici quelques précautions à prendre afin que chacun vive en bonne entente avec son entourage :

Nous vous invitons à effectuer vos travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils bruyants :

- **les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **le samedi :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **le dimanche :**
de 10h à 12h

Lorsque vous organisez une soirée, **pensez à avertir vos voisins !** Le dialogue et la courtoisie évitent bien souvent les problèmes de voisinage.

Pour éviter les aboiements intempestifs de votre chien, **prenez conseil auprès de votre vétérinaire** qui pourra vous orienter vers un éducateur canin.

TAILLE DES HAIES

Pour des questions de sécurité et pour prévenir tout risque d'accident, nous invitons les propriétaires à être vigilants **quant à l'entretien et à la taille de la végétation pouvant empiéter sur le domaine public** (notamment sur les trottoirs et la chaussée).

Si cet entretien n'est pas effectué, la commune se réserve le droit de faire procéder à la taille des haies ou des branches gênantes aux frais du propriétaire.

Par ailleurs, les articles 672 et 673 du Code Civil stipulent qu'un voisin envahi par des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux peut contraindre le propriétaire à les couper.

ENVIRONNEMENT

NUISIBLES : COMMENT LES ÉVITER ?

Ils ne mesurent que quelques centimètres, voire quelques millimètres, pourtant, ils nous empoisonnent la vie... **Pyrale du buis, chenille processionnaire, moustique tigre, ces insectes provoquent de véritables hécatombes dans notre environnement et menacent notre santé. Qui sont-ils et comment pouvons-nous les contrer ?**

LA PYRALE DU BUIS

La pyrale du buis a été signalée en France pour la première fois en 2008. La chenille de ce papillon nocturne s'attaque aux buis ornementaux et forestiers et provoque des dégâts considérables en un temps record : un arbuste infesté peut être défolié en quelques jours. Si elle ne représente pas un danger pour l'homme, la pyrale du buis, en affaiblissant les arbustes, pourrait augmenter le risque d'incendie et fragiliser les sols (risque accru de glissement de terrain).

LUTTER CONTRE L'INVASION

Il existe plusieurs moyens de lutte :

- **Le prélèvement manuel :** les chenilles n'étant pas urticantes, elles peuvent être ramassées à la main. Elles doivent alors être placées, de même que les rameaux taillés, dans un sac fermé hermétiquement.
- **Les pièges à phéromones :** ils permettent de limiter la reproduction des papillons
- **Le bacille de Thuringe :** c'est le moyen le plus efficace. Ce produit ne laisse aucun résidu dans le sol, ni sur la plante, et reste absolument inoffensif pour les auxiliaires naturels que sont les abeilles ou les bourdons.

LA PRÉVENTION

Il existe aussi des méthodes pour prévenir l'installation des chenilles dans le jardin tels que la pose de nichoirs à mésanges ou la plantation de végétaux alternatifs au buis comme le houx crénelé (*ilex crenata*).

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Thaumetopoea pityocampa. Derrière ce nom barbare se cache un véritable sujet d'inquiétude sanitaire : la chenille processionnaire du pin.

Danger pour l'homme et les animaux, la processionnaire possède près d'un million de poils urticants qu'elle libère lorsqu'elle se sent en danger. Ceux-ci causent des réactions allergiques plus ou moins graves,

allant de la simple urtication au choc anaphylactique. **C'est pourquoi il est important de ne pas s'approcher des processions ou des arbres colonisés !**

LES MOYENS DE LUTTE

Comme pour la pyrale du buis, les méthodes de lutte les plus utilisées sont la pose de pièges à phéromones et l'utilisation d'insecticides biologiques à base de bacille de Thuringe.

Par ailleurs, il est important d'accompagner ces traitements par des actions préventives mettant à profit la biodiversité telles que la pose de nichoirs à mésanges ou l'implantation d'une haie de feuillus en lisière des zones où poussent les pins.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Très actif en Isère, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance sanitaire particulière. Facilement reconnaissable à ses rayures noires et blanches, le moustique tigre apprécie les espaces urbains et péri-urbains, où il trouve facilement des gîtes propices au développement de ses larves : soucoupes de pots de fleurs, arrosoirs, gouttières, bref, tous les endroits où l'on peut trouver de l'eau stagnante.

S'il est difficile à déloger une fois implanté dans un jardin, il est aisé de prévenir son installation par des gestes simples :

- vider régulièrement les coupelles et les vases
- vider et retourner les seaux, arrosoirs, matériel de jardin, etc.
- recouvrir les bassins de récupération d'une moustiquaire

Pensez aussi à vous protéger en portant des vêtements longs et amples, en installant des moustiquaires et en utilisant des répulsifs cutanés dont l'efficacité est reconnue par les autorités sanitaires.

CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

13, avenue Général de Gaulle
38450 VIF
Tel. : 04 76 72 52 11

Mail : contact@converso-tp.com



Terrassement, voirie, réseaux, démolition, génie civil, recyclage, location

TRAITEMENT DES CHARPENTES
CURATIF ET PREVENTIF - INSECTES XYLOPHAGES
Le traitement curatif des bois par APB :
une offre multiple de produits performants
et à faible impact environnemental.

Applicateur agréé
XYLOPHÈNE

ISOLATION DES COMBLES
Isolation thermique et acoustique des combles
non aménagés ou perdus (parois, planchers,
rampants de toitures).

Bénéficiez du
CRÉDIT D'IMPÔT

HYDROFUGE DE TOITURES
NETTOIE : Pour une meilleure application
ASSAINIT : Traite en profondeur les matériaux
RÉNOVE : Colore en profondeur

BANDEAUX DE RIVES



Alpes Protecte Bois



*Alpes Protecte Bois
s'occupe de votre toit
depuis plus de 20 ans !*

**Contrôles & Devis
GRATUITS**

ZA des Speyres - 11 rue du Levant - 38450 VIF
(à compter du 1er août 2017 : 5, av. de l'Argenson à Vif)
M. THEVIER - Tél. 06 07 09 79 14
alpes.protecte.bois@orange.fr



Donnez des ailes à vos envies



Location d'autocars
de tourisme
et de grand tourisme

de 20 à 84 places
avec conducteur.

Excursions et voyages
en France
et en Europe.

Remorques à vélos.
Armoires à Skis.

Tél. : 04 76 72 50 13 - 38450 VIF
E-mail : info@autocars-grindler.com - www.autocars-grindler.com

LOGEMENTS NEUFS

+

QUALITÉ

=

trignat.fr

SOLIDARITÉ

LA VIFOUILLE

Info de la vifouille organisatrice de bourses

L'Association est mise en sommeil pour une durée indéterminée. Nous sommes en attente de trouver d'autres bénévoles.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au 06 71 93 16 73

SAUVEGARDE DE LA FAUNE

ET SI VOUS DEVENIEZ TRANSPORTEUR ANIMALIER !

Le Centre de sauvegarde du Tichodrome recueille des oiseaux et mammifères sauvages en détresse afin de les soigner et de les relâcher dans leur milieu naturel.

Il arrive que la personne qui découvre un animal sauvage blessé ne soit pas en mesure de se déplacer ou qu'elle ne puisse faire qu'une partie du trajet. Or, pour augmenter les chances de survie, il est urgent que l'animal rejoigne au plus vite le Centre.

- Vous êtes souvent sur la route?
- Vous avez du temps libre et désirez apporter une aide à la faune sauvage ?

Devenez bénévole afin d'aider à l'acheminement le plus rapide possible des animaux trouvés dans votre secteur. Le Tichodrome recherche des personnes qui pourraient effectuer tout ou partie du chemin qui mène du lieu de découverte de l'animal au Centre situé au Gua (une vingtaine de km au sud de Grenoble).

**> Contact : Le Tichodrome
Lieu-dit « Champrond » - 38450 Le Gua
Tél. 04 57 13 69 47
letichodrome38@gmail.com
http://www.le-tichodrome.fr**

SOLIDARITÉ

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS A BESOIN DE DONS ET DE BÉNÉVOLES

Accès à la culture, aux vacances, au sport et aux loisirs, aides alimentaire et vestimentaire, accès aux droits, prévention pour la santé, aide au logement, conseils juridiques, aides d'urgences, projets de réhabilitation et de développement à l'étranger : le Secours Populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde.

Pour apporter cette solidarité, nous avons besoin de vos dons financiers et matériels. Nous avons également besoin de bénévoles. Apporter son aide peut se faire de multiples façons, chacun pouvant trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ses centres d'intérêt ou ses compétences. C'est aussi donner du sens à sa vie.

**> Contact : Fédération de l'Isère du Secours Populaire Français,
8 rue des peupliers 38100 Grenoble
Tél. 04 76 23 64 60 ou contact@spf38.org ou www.spf38.org**

FAMILLE

FAMILLES RURALES DE VIF**Fêtons ensemble en 2017 nos 40 ans en salle des fêtes de Vif****LES FAMILLES CRÉATIVES 2017**

2 spectacles chaque soir en salle des fêtes de VIF avec la troupe théâtrale GERME DE MIL :

- Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet à 20h30
- Dimanche 2 juillet à 17 h

SONAM : *une satire absurde d'une société totalitaire où l'interdit règne en maître...*

Puis après l'entracte :

PÉTRONILLE : *une farce désinvolte dans laquelle les personnages s'amusent à se provoquer...*

Mise en scène Marie Anne PARROT

Billetterie préalable à tarif préférentiel à la librairie « L'Esprit Vif » :

- Entrée : 8 €
- Tarif réduit : 5 €

Ou sur place avant les spectacles :

- Entrée : 9 €
- Tarif réduit : 6 €

Et aussi

Un apéritif festif autour d'une exposition éphémère le samedi 1^{er} juillet à 11h30 avec évocation de 40 années de la vie de Familles Rurales à Vif.

Sans oublier nos savoureuses brioches en vente sur le marché de VIF vendredi 30 juin

Une corbeille gourmande à gagner tirage au sort dimanche 2 juillet à 19h

Renseignements :

- Claire DOMELAND : 06 73 12 07 79
- Marie Anne PARROT : 09 50 39 97 51
- famillesrurales.vif@gmail.com

**ASSOCIATIONS,
cet espace est
pour vous !**

**Vous voulez faire connaître
votre activité, présenter vos
actions
ou annoncer votre prochaine
manifestation ? Rien de plus
simple ! Il vous suffit de nous
adresser un texte et une photo
avant le 5 septembre 2017 par
mail à l'adresse suivante :**

communication@ville-vif.fr

**Renseignements : Service
communication - 04 76 73 58 44**

CULTURE – ANIMATIONS – SPORTS

Vendredi 23 juin de 18h à 19h30

Atelier jardinage zéro déchets

Compostage, paillage, gestion de la tonte... Organisé par la Métro et l'association Trièves Compostage & Environnement. Gratuit et ouvert à tous

L'atelier aura lieu au 3 rue du Monastère à Vif

Inscriptions auprès de l'association : 04 76 34 74 85 trieves-compostage@hotmail.com

Vendredi 23 juin de 19h30 à 22h30

Touche pas à mon pion

Soirée jeux à la ludothèque Espace Olympe de Gougues - Gratuit

Infos : 04 76 73 50 55

Lundi 10 juillet de 14h à 16h

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Atelier organisé par la Métro pour les familles à partir de 8 ans Gratuit - Sur inscription

Infos : 04 76 73 50 55

Mardi 11 juillet de 10h à 15h et mercredi 19 juillet de 14h30 à 17h

Construction d'un hôtel à insectes

Avec l'animateur nature Xavier Pasquier Pique-nique partagé Ouvert à tous Gratuit - Sur inscription

Infos : 04 76 73 50 55

Mercredi 12 juillet de 10h à 14h

Les Petits Marmitons

Atelier cuisine parent/enfant à partir de 3 ans Sur inscription

Infos : 04 76 73 50 55

Jeudi 13 juillet

Fête nationale

Parc Champollion Feu d'artifice à la tombée de la nuit Animation musicale Entrée libre

Lundi 17 juillet de 9h30 à 14h30

Sortie nature à la Tourbière du Peuil

Visite guidée de l'espace naturel sensible, décou-

verte de la faune et de la flore, pique-nique tous ensemble à midi.

Ouvert à tous Gratuit - Sur inscription

Infos : 04 76 73 50 55

Samedi 22 juillet de 10h à 18h

Sortie découverte Fête médiévale de Bressieux

Ouvert à tous Sur inscription - Tarif selon quotient familial Prévoir pique-nique et vêtements adaptés

Infos : 04 76 73 50 55

Samedi 26 juillet de 9h à 18h

Sortie baignade au lac du Bourget

Ouvert à tous Sur inscription - Tarif selon quotient familial Prévoir pique-nique et vêtements adaptés

Infos : 04 76 73 50 55

Lundi 7 août de 9h30 à 14h30

Sortie nature au Bois de la Bâtie

Visite guidée de l'espace naturel sensible, balade autour du lac, découverte / observation des oiseaux et castors, pique-nique tous ensemble à midi.

Ouvert à tous Gratuit - Sur inscription

Infos : 04 76 73 50 55

Samedi 9 septembre

Forum des associations et du sport

Salle polyvalente, Place Jean Couturier, salle Gabriel Ruard, ancien gymnase

Programme disponible fin août sur le site de la ville : ville-vif.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin à partir de 20h à minuit

La commune vous propose **4 concerts** sur la place de la Libération et la place des Onze Otages

Samedi 24 juin de 10h à 17h

Journée Vive la Musique

Proposée par l'école de musique Philippe Margue Parc Champollion

Concerts gratuits et ouverts à tous

Retrouvez le programme complet dans ce magazine ou sur : ville-vif.fr

UT4M

ULTRA TOUR DES 4 MASSIFS

Du 16 au 20 août 2017

L'Ultra Tour des 4 Massifs empruntera pour la cinquième année les chemins de Belledonne, de la Chartreuse, du Vercors et l'Oisans pour une course déjà considérée comme une épreuve majeure de l'ultra trail.

Poursuivant cette année encore sa participation à l'évènement, Vif accueillera les coureurs à l'arrivée de la première étape du challenge (160 km) et de l'UT4M 40 Vercors, le mercredi 16 août. Le lendemain, la ville hébergera le départ de la deuxième étape du challenge et de l'UT4M 40 Oisans qui reliera Vif à Rioupéroux.

> **Toutes les informations sur <http://ut4m.fr/> et laissez-vous guider sur l'application Voluntéo.**

16 & 17/09

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'enseignement à Vif au cours des siècles

S'inscrivant dans le thème national

« Jeunesse et patrimoine », la commune de Vif propose une visite patrimoniale des lieux qui ont marqué l'histoire de l'enseignement à Vif de l'Ancien Régime à nos jours.

L'historien Alain Faure évoquera l'ancien Domaine des Ursulines, voué à l'éducation de jeunes filles de la noblesse dauphinoise, la Place Berriat qui abrita la première école primaire ouverte à la fin de la Convention ou encore la maison dite du Prieuré, où Jean-François Champollion a créé une des toutes premières écoles d'enseignement mutuel de France.

Horaires des visites à Vif : de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h

Entrée gratuite.

> **Informations auprès du service culturel au 04 76 73 50 87**

Bienvenue !




VIF - Rue du 8 mai 45 - 04 76 72 76 40
Ouvert du lundi au samedi 8h30 - 20h - Dimanche matin 8h30 - 12h30



TAXI VIF TAXI
Liliane Bellet

Malades Assis
Dialyses - Hôpitaux...
Tous transports - Toutes Distances

TAXI conventionné

04 76 72 28 92 - 06 84 75 76 82

Vif Plâtrerie Isolation

Neuf et Rénovation
Plâtrerie Traditionnelle
Cloison - Plafond - Doublage
Isolation Thermique / Phonique
Logements Collectifs et Individuels

Plus d'informations nous concernant en flashant notre QRcode



10 rue du Bruyant
ZI des Speyres
38450 VIF
04 76 72 54 40
vifplatrierieisolation@orange.fr

Max Auto Concept Garage

Tel. **04 76 72 27 97**
06 48 22 42 19

79, avenue Général de Gaulle
38450 VIF (direction Le Gua)

Entretien - Révision - Vente - Réparation
Dépannage 7j/7

CRÉDIT IMMOBILIER
RACHAT DE PRÊTS
FINANCEMENT PROFESSIONNEL

Particuliers & Professionnels

4 allée de l'Atrium à CLAIX
09 80 87 00 21
claix@courtea.com



www.courtea.com Le courtier gratuit de tous vos projets

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Orias n° 14005821 / Siren n° 808133151

PUBLI Z

Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

VARCES IMMOBILIER

Transactions - Locations - Syndic
Emmanuel VIALLET
Diplômé CNAM- ICH vente gestion
www.varces-immobilier.fr
agence@varces-immobilier.fr

04 76 73 26 00

eurl édélago

**PEINTURE - FAÇADES
REVÊTEMENTS**

ZI - 3, rue de l'Industrie - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 58 77
Mail : eurl.vedelago@orange.fr

2, rue Champollion
38450 Vif
04 76 73 07 94

Etincelle

Objets-Décoration
Design
Accessoires




Optic 2000

Elodie Varel & Rémi Akian
Opticiens diplômés

Tél. 04 56 17 83 57
Face au supermarché Casino - VIF



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 73 50 50

Fax : 04 76 73 50 60

- Du lundi au mercredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Jeudi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Passeports et cartes d'identité

- Du lundi au mercredi :
9h – 11h20 et 14h – 17h
- Jeudi : 9h40 – 11h20 et 14h – 17h
- Vendredi : 9h – 11h20 et 14h – 16h40

SERVICE SCOLAIRE

Tél. 04 76 73 50 78

scolaire.jeunesse@ville-vif.fr

- Lundi : 13h30 – 17h
- Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
- Jeudi : 13h30 – 18h
- Vendredi : 8h30 – 13h

Horaires d'été (du 10/07 au 18/08/2017)

- Du lundi au jeudi : 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 13h

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 73 73 00

service.associations@ville-vif.fr

- Lundi : 10h – 12h / 15h – 17h
- Mardi : 8h30 – 10h30 / 15h – 17h
- Mercredi : 8h30 – 10h30
- Jeudi : 09h30 – 12h / 15h-17h
- Vendredi : 10h – 12h

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. 04 76 73 50 84

accueil.ctm@ville-vif.fr

- du lundi au vendredi : 8h – 12h

LE SERVICE URBANISME

Tél. 04 76 73 50 53

urbanisme@ville-vif.fr

- Lundi : 8h30 – 12h
(sur rendez-vous uniquement)
- Mardi : 8h30 – 12h
- Mercredi : 8h30 – 12h
- Jeudi : 9h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
(après-midi sur rendez-vous uniquement)

MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION-FIGEAC

24 B avenue de Rivalta

Tél. 04 76 73 50 54

accueil.bibliotheque@ville-vif.fr

- Lundi : 16h – 19h
- Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h
- Vendredi : 16h – 18h
- Samedi : 9h – 12h

Au mois de juillet et août, la médiathèque est fermée le samedi.

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE - ESPACE OLYMPE DE GOUGES

Place Jean Couturier

Tél. 04 76 73 50 55

accueil.odg@ville-vif.fr

- Lundi au mercredi :
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Jeudi : 8h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Horaires d'été (du 10/07 au 20/08/2017)

Accueil :

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Ludothèque :

- Mardi : 14h - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30
- Jeudi et vendredi : 14h - 17h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **GERBAUD Théa**
le 07/02/2017
- **ROUX Lana**
le 08/02/2017
- **KUCIK Loris**
le 10/02/2017
- **IBBA Cassie**
le 12/02/2017
- **VIEIRA TEIXEIRA Ricardo**
le 12/02/2017
- **COZLER Zola**
le 25/02/2017
- **LASSEUR Ethan**
le 21/02/2017
- **HAEZEBROUCK CHIODIN Mia**
le 22/03/2017
- **FRANGIAMONE Mila**
le 21/03/2017
- **MARINE Lana**
le 21/03/2017
- **MELET Lina**
le 23/03/2017
- **DISCANNO Alessio**
le 28/03/2017
- **PLEY Lina**
le 28/03/2017
- **FAURE Lisandro**
le 30/03/2017
- **VALENTI Clara**
le 31/03/2017
- **MYLY GRAND Chloé**
le 30/03/2017
- **DONOSO PEREIRA Lola**
10/04/2017
- **HERRERO Adèle**
13/04/2017
- **DA ROCHA REALISTA Cali**
le 15/04/2017
- **ROSA Malone**
le 15/04/2017
- **GRIVEL-DELILLAZ Romy**
le 22/04/2017

MARIAGES

- **DUC Philippe & SOMME Sylvie**
le 15/04/2017

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE VIF

Le Relais Assistants Maternels de Vif cherche à recenser les professionnels de **garde à domicile** sur la commune.

Contactez-nous :

ram@ville-vif.fr ou 04 76 73 50 55

Les animations collectives proposées **vous sont accessibles.**

PISCINE MUNICIPALE ÉTÉ 2017

La piscine municipale de Vif sera ouverte au public **le samedi 1^{er} et le dimanche 2 juillet**, puis tous les jours, **du samedi 8 juillet au samedi 26 août inclus.**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche : 11h - 18h

Consultez les tarifs sur le site de la ville : **ville-vif.fr**

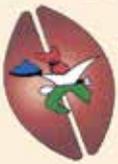
**GARAGE IMBERT SAS**

Réparateur Agréé

104, cours Saint-André
38800 LE PONT-DE-CLAIXVente voitures neuves et occasions
Dépannage - Remorquage 24h/24
Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
4 X 4CITROËN NEMO
Venez la découvrir**Tél. 04 76 98 84 62**
j.marcomb@wanadoo.fr

Opticien Lunetier**Didier DURAFFOURG****2^{ÈME} PAIRE OFFERTE*****5, rue Champollion - 38450 VIF**
Tél. 04 76 40 62 14

* Voir conditions en magasin

NEWDEAL IMPORTCapsules compatibles
Nespresso®
Importation de café italien
et de machines à café expresso
Prêt gratuit de machine à café
pour les entreprises
Vente aux particuliers
et aux grossistesGilbert TARALLO
Port. 06 12 63 17 76
1, rue Casimir Genet - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 55 37
www.newdealimport.com
newdeal.import@orange.frL'informatique fait partie
intégrante de votre activité?**CDM**
servicesConseil, Délégation, Maintenance & Vente de matériel
Un prestataire unique pour les entreprises, associations,
administrations & les particuliers**06 79 75 82 87 - info@cdm-services.fr**
CDM services - BP6 38450 VIF - www.cdm-services.fr*Le Petit + qui mènera à bien vos*
GRANDS PROJETS IMMOBILIERS

agence immobilière

☎ **04 76 08 07 06**12, place de la Libération
38450 VIF - www.immosudplus.fr**SERRURERIE
ROTA****Construction métallique**
Escalier - Portail
Ferronnerie
Porte blindée**Tél. 04 76 72 51 52**7, rue du Levant - 38450 VIF
Fax 04 76 72 70 37
rota.serrurerie@wanadoo.fr
http://serrurerie-rot.com**K KORBAA**
Marbrerie funéraireMonuments funéraires, Créations
Caveaux, Gravure, RénovationVIF - 38, rue Polygone
04 76 72 61 05 • 06 81 08 91 09
LA MURE - 42, rue Calemard
04 76 81 31 69 • 06 86 78 19 91**ALPRO CONCEPT**

Fabricant de portails aluminium

PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES
GARDE-CORPS - CLÔTURES ALUMINIUM
INSTALLATION ET ENTRETIEN
INTERPHONES

ZA les Speyres 2 - Rue du Truchet - 38450 VIF

06 32 98 93 12

www.alproconcept-portails.fr

SIRET 497 518 555 00014

**24H/24 7J/7**Odile, Nadège, Martine, Marie-Christine, Katia,
Mohamed, Gilles et Michel à votre service**TAXI VIFOIS**Transports :
privé, professionnel et malades assis
Dialyse, Rayon, Chimio, Kiné**04 76 72 60 05**

www.taxivifois.fr

Michel SAYETTAT - 4, rue de l'Industrie - 38450 VIF

**RENAULT**
La vie, avec passion**3 Agences RENAULT DACIA**
à votre service

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires**VIF-AUTOSERVICES VIF** - **04 76 90 23 63** contact@renaultvif.fr**LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY** 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr**GIÈRES-ETS GARCIA** 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr**24h/7j : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19**